Programme de Formation

Pompes à chaleur en habitat individuel (QualiPAC)

Organisation

Durée : 35 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Professionnels artisans et salariés installant des pompes à chaleur dans l'habitat individuel.

Objectifs pédagogiques

Connaître les différents systèmes de PAC ; dimensionner une installation ; réaliser la mise en service, les réglages et la maintenance ; diagnostiquer les pannes ; travailler en sécurité ; se préparer à la qualification QualiPAC.

Description

5 jours (35 heures) ; JOUR 1 : Le contexte environnemental de la pompe à chaleur, réglementaire, marché et labels de qualité ; Les différents types d'installations de PAC, les principes de fonctionnement et les différents composants ; Les incitations financières et les démarches administratives du client pour la mise en œuvre d'un appareil ; JOUR 2 : Le calcul des déperditions d'un bâtiment, les besoins d'ECS et de chauffage ; Le choix d'une configuration de pompe à chaleur en fonction de l'usage et du bâti ; Le dimensionnement d'une pompe à chaleur, les différents schémas hydrauliques possibles par rapport à la configuration retenue ; JOUR 3 : Les dispositions communes à tous types de pompes à chaleur (unités intérieures et unités extérieures) ; Le dimensionnement des éléments du circuit ; Les points clés des systèmes hydrauliques et frigorifiques ; JOUR 4 : Les points clés des systèmes aérauliques et géothermiques ; La mise au point et le réglage d'un débit d'eau ou d'air et le calcul d'un COP avec mesure de débit et calcul de puissance électrique absorbée ; JOUR 5 : Les différents points clés d'une maintenance préventive ; Le diagnostic d'une panne sur une installation et sa résolution ; Les conseils d'utilisation et d'entretien à transmettre au client ; Evaluation pratique sur le plateau technique ; Contrôle des acquis (QCM) ; Attestation de suivi de la formation ; Evaluation de la qualité de la formation

Prérequis

Maîtriser l'installation d'équipements de chauffage et/ou avoir des bases en génie climatique.

Modalités pédagogiques

Exercices et travaux pratiques sur un plateau technique (14h environ) ; Diaporama, échanges et jeux de rôle ; Support de formation remis à chaque participant

Moyens et supports pédagogiques

Plateau technique PAC ; outillage et appareils de mesure ; support de formation ; documents techniques et réglementaires ; EPI.

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont : questionnaire de positionnement et de recueil des besoins.
En cours de formation : Exercices pratiques, cas d'application et/ou quiz de validation des étapes.
En fin de parcours : Évaluation sommative (mise en situation ou QCM de fin de session) mesurant l'atteinte des objectifs.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation délivrée à l'apprenant.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr